

IT – ITALIE

OSPEDALE POLICLINICO SAN MARTINO IRCCS

Collection interlaboratoire de lignées cellulaires (ICLC)

UOS Centro Risorse Biologiche

IRCCS Ospedale Policlinico San Martino

Largo Rosanna Benzi, 10

16132 Gênes- Italie

Telephone: (39-010) 555 7490/7491

Facsimile: (39-010) 555 8304

Téléphone portable: +39 3403645640

E-mail: paola.visconti@hsanmartino.it

Internet: http://www.iclc.it/en_deposito.html

1. Exigences relatives au dépôt

a) Types de micro-organismes acceptés en dépôt

Lignées cellulaires et hybridomes humains et animaux, à condition qu'ils puissent être conservés dans des vapeurs d'azote liquide sans perte notable de viabilité. Les lignées cellulaires génétiquement modifiées sont également acceptées si elles appartiennent à la catégorie 1 des micro-organismes génétiquement modifiés et si elles ont été enregistrées par le déposant. Aucun dépôt de lignées cellulaires ou d'hybridomes classés dans une catégorie supérieure au niveau 2 des normes matérielles d'isolement n'est accepté.

L'ICLC se réserve le droit de refuser tout matériel dont la manipulation présente un risque inacceptable ou des difficultés techniques. Un formulaire sur les caractéristiques de la lignée cellulaire ou de l'hybridome doit obligatoirement être rempli lors du dépôt.

b) Exigences et procédures techniques

i) Forme et quantité

Lignées cellulaires et hybridomes. Au moins 12 ampoules congelées doivent être fournies pour chaque lignée cellulaire déposée, chaque ampoule contenant au minimum 2×10^6 cellules. Les ampoules doivent être envoyées avec une quantité suffisante de glace carbonique pour rester congelées durant le transport. Si l'emballage est jugé insuffisant, la culture ne sera pas acceptée.

ii) Délai requis pour le contrôle de viabilité

Le délai moyen nécessaire pour le contrôle de viabilité des lignées cellulaires et des hybridomes est de 10 à 14 jours (les déposants doivent savoir que dans certains cas ce contrôle peut prendre plus longtemps).

iii) Contrôles à effectuer par le déposant et renouvellement des stocks

En général, le Ospedale Policlinico San Martino IRCCS ne prépare pas ses propres stocks de lignées cellulaires/d'hybridomes, et, lorsque les stocks sont épuisés du fait de la remise d'échantillons, il demande au déposant d'effectuer un nouveau dépôt. Dans certains cas spéciaux, d'un commun accord avec le déposant, le Ospedale Policlinico San Martino IRCCS peut préparer ses propres stocks du matériel, et demander au déposant de vérifier l'authenticité et la qualité de celui-ci.

c) Exigences et procédures administratives

i) Généralités

Langue. La langue officielle du Ospedale Policlinico San Martino IRCCS est l'italien. Les dépôts sont également acceptés en français et en anglais.

Contrat. Le déposant doit remplir une formule dans laquelle il accepte :

- de ne déposer le matériel que sous la forme et dans la quantité requises;
- d'indiquer les spécificités de la lignée cellulaire/de l'hybridome en ce qui concerne le danger qu'ils représentent et leur caractère pathogène;
- d'acquitter toutes les taxes requises, y compris les frais de port entraînés par l'expédition ou les expéditions de la lignée cellulaire/de l'hybridome au Ospedale Policlinico San Martino IRCCS;
- de respecter les prescriptions du Traité de Budapest;
- de respecter les exigences du Ospedale Policlinico San Martino IRCCS concernant le dépôt de micro-organismes.

Règlements d'importation ou de quarantaine. Le type de matériel accepté en dépôt par le Ospedale Policlinico San Martino IRCCS n'est soumis à aucune règle particulière.

ii) Modalités du dépôt initial

Exigences auxquelles le déposant doit satisfaire. Il est demandé au déposant de remplir une formule de dépôt contenant une déclaration relative au caractère pathogène de la lignée cellulaire/de l'hybridome.

Avant d'expédier le matériel, le déposant doit informer le Ospedale Policlinico San Martino IRCCS, 48 heures auparavant, du nombre d'échantillons envoyés pour dépôt, du moyen de transport choisi et de l'heure estimative d'arrivée. Si le matériel est envoyé par voie aérienne, le Ospedale Policlinico San Martino IRCCS doit être informé du numéro de vol, de la destination, du numéro de la lettre de transport aérien et du transporteur.

Notifications officielles au déposant. Le récépissé et la déclaration sur la viabilité sont délivrés sur les "formules internationales" obligatoires BP/4 et BP/9.

Notifications officieuses au déposant. Sur requête, le Ospedale Policlinico San Martino IRCCS communiquera par téléphone la date du dépôt et le numéro d'ordre de la lignée cellulaire/de l'hybridome avant d'avoir délivré le récépissé officiel.

Communication de renseignements à l'agent de brevets. Sur requête, le Ospedale Policlinico San Martino IRCCS enverra un exemplaire de la déclaration sur la viabilité à l'agent de brevets.

iii) Conversion d'un dépôt antérieur

Les dépôts qui n'ont pas été effectués selon le Traité de Budapest peuvent être convertis par le déposant initial en dépôts effectués selon ce traité. Dans ce cas, les taxes normalement exigibles selon le Traité de Budapest doivent être acquittées. Les autres prescriptions sont les mêmes que celles concernant un dépôt initial.

iv) Modalités d'un nouveau dépôt

Au moment d'effectuer un nouveau dépôt, le déposant doit remplir une formule de dépôt contenant une déclaration relative au caractère pathogène de la lignée cellulaire/de l'hybridome, et envoyer une copie des documents et de cette déclaration (règle 6.2). En ce qui concerne l'expédition, le déposant doit respecter les exigences et les procédures techniques indiquées au point 1.b) ci-dessus.

2. Remise d'échantillons

a) Requêtes en remise d'échantillons

Le Ospedale Policlinico San Martino IRCCS n'informe pas les parties requérantes de la procédure à suivre pour établir une requête et ne fournit pas les formules de requête, qui peuvent être obtenues auprès des offices de brevets pertinents.

Le Ospedale Policlinico San Martino IRCCS présume que les parties requérantes ont satisfait à toutes les prescriptions nationales en matière d'importation.

b) Notification au déposant

Lorsque le Ospedale Policlinico San Martino IRCCS remet à des tiers des échantillons des micro-organismes déposés, il le notifie par lettre au déposant.

c) Catalogage des dépôts effectués selon le Traité de Budapest

Le Ospedale Policlinico San Martino IRCCS n'inclut pas les dépôts effectués selon le Traité de Budapest dans ses catalogues.

3. Barème des taxes

	<u>EUR</u>
Lignées cellulaires et hybridomes	
a) Conservation	1 350
b) Délivrance d'une déclaration sur la viabilité	100
c) Remise d'un échantillon	150
d) Communication d'informations et demande d'autorisations aux autorités compétentes	130

4. Recommandations aux déposants

Les formules du Ospedale Policlinico San Martino IRCCS pour le dépôt contiennent les recommandations à l'intention des déposants.